



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

18 mai 2021

Compte-Rendu

Avants-propos

L'an deux mil vingt et un, le 18 mai, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 11 mai 2021, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 26

Pouvoir(s) : 1

Votants : 25

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, CHACHIGNON Alain, THIBAUT Serge, CHOFFY Patrick, POISSON Bertrand, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, VANNIER Vincent, MALON Stéphane, CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MMES CHATELAIN Danièle, DECOUX Annick (fondée du pouvoir de O. LEBRET), GAZANGEL Emmanuelle, LEBLOND Valérie, DUPRÉ Céline, SANTERRE Carole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, PANNEKOUCKE Maria, BRUCHET Delphine,

Absents excusés : M. LEBRET Olivier, MME DELBECQ Stelly, PRUNET Delphine, PETIT Christine.

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Pierre

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour

1. Intervention du Lieutenant Sandie Cheval du CSP de Pithiviers

Le Lieutenant Sandie Cheval du Centre d'Incendie et de Secours de Pithiviers présente à l'assemblée l'organisation de la caserne et leur stratégie d'intervention sur le territoire.

2. Intervention de Mme Pauline Martin, Vice-Présidente du CD45, relative à l'action sociale du Département du Loiret

Mme Pauline Martin, vice-présidente au sein du Conseil départemental du Loiret, accompagnée de Mme BAILLE BARRELLE, Directrice du pôle Citoyenneté et Cohésion sociale, présentent à l'assemblée la transformation de la politique sociale engagée par le Département sur le territoire.

3. Avenant au marché de travaux de restructuration du groupe scolaire de Bazoches les Gallerandes (tranche ferme)

Dans le cadre du marché de travaux de restructuration du groupe scolaire de Bazoches les Gallerandes, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les avenants suivants :

Lot	Entreprise	Montant HT de l'avenant
Lot N°2 - Gros Œuvre Démolition	ETS Lubin	- 8 200.00 €
Lot N°3 - Charpente Métallique - Serrurerie	CROIXALMETAL	+ 1 669.60 €
Lot n°9 - Electricité courant faibles - courant fort	SETC	+ 5 709.90 €

Dans le cadre du marché d'isolation thermique des bâtiments modulaires, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les avenants suivants :

Lot	Entreprise	Montant HT de l'avenant
Lot N°1 - I.T.E.	Techni-murs	- 875.00 €
Lot N°3 - Peinture	Techni-murs	- 365.00 €

4. Mission de maîtrise d'œuvre pour le comblement des anciens forages AEP

Dans le cadre de la convention de commandes groupée relative au comblement des anciens forages d'adduction en eau potable, l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. Les offres sont en cours d'analyse.

Dans le cadre de ses délégations, le Président signera le marché avec l'entreprise après consultation de la Commission d'Appel d'Offres.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie avec l'offre qui aura été retenue.

5. Organisation d'ateliers thématiques sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Dans le cadre de l'étude de transfert des compétences Eau et Assainissement, il a été demandé au cabinet d'études ALTEREO de chiffrer l'organisation d'ateliers de réflexion afin que les élus puissent travailler ensemble sur les points importants pour la réussite du transfert de compétence.

Les 4 ateliers pourraient être organisés en juin 2021 et porteraient sur :

- 1 - Quel mode de gestion retenir à l'échelle intercommunale (avec un regard sur les territoires voisins et une éventuelle mutualisation) ?
- 2 - Quels moyens humains pour exercer les compétences (en fonction du mode de gouvernance choisi) ?
- 3 - Regard financier sur le transfert
- 4 - Date de transfert et chronogramme des actions

Le coût de cette mission est de 19 980 € HT mais elle viendrait se substituer aux phases 3 et 4 de l'étude initiale de gouvernance qui se chiffraient au total à 24 180 € HT.

Une demande a été faite auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin de connaître leur position sur une éventuelle subvention de leur part. Leur réponse n'est, à ce jour, pas connue.

Considérant qu'il paraît essentiel d'organiser ces ateliers afin de préparer au mieux le transfert des compétences, le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, l'organisation de ces ateliers avec le cabinet d'étude ALTEREO pour un montant total de 19 980 € HT.

6. Participation financière de la CCPNL dans le cadre des actions menées par les coopératives et/ou Associations de parents d'élèves

Suite à des sollicitations des directrices d'écoles pour le financement de projets, les élus de la commission scolaire ont émis le souhait de mettre en place un règlement de subventions qui serait appliqué à chaque demande de financement pour des projets relatifs aux écoles.

En date du 04 Mai 2021, la Commission Scolaire propose ainsi la règle suivante :

En fonction de l'intérêt pédagogique du dossier, la CCPNL peut financer les projets des écoles de son territoire selon les critères suivants :

- Le projet doit être cofinancé par la coopérative et/ou l'association de parents d'élèves
- La participation de la CCPNL est fixée à hauteur égale de la participation apportée par la coopérative scolaire et/ou association de parents d'élèves (1€ engagé – 1 € subventionné) dans une fourchette de 500 € à 2500 €

Chaque demande sera soumise à l'étude de la Commission Scolaire. Si cette dernière accepte, il sera soumis au vote des membres du Bureau (ayant délégation) ou au conseil communautaire.

Ce règlement est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Communautaire.

Dans ce cadre, une demande a été émise par le Groupe Scolaire d'Outarville pour un marquage au sol dans la cour de récréation :

Participation de la Coopérative scolaire : 1000 €

Participation de l'association de parents d'élèves : 2000 €

Participation de la CCPNL (en application du présent règlement) : 2500 € (maximum)

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la participation financière de 2500 euros pour le marquage au sol de la cour de récréation d'Outarville.

7. Règlement intérieur du séjour Eté 2021 du Pole Ados

Dans le cadre du séjour organisé par le Pôle Ados du 19 au 23 Juillet 2021 à Santec (Finistère), le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur fixant notamment les modalités d'inscription.

8. Modification des règlements périscolaires et extrascolaires

Suite à la mise en place du nouveau logiciel de gestion des services périscolaires et extrascolaires, opérationnel pour la rentrée de 2021, et considérant le planning de productions des repas réalisées par la cuisine centrale ; des modifications sur les règlements intérieurs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires doivent être apportées.

Les modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- Regroupement de règlements intérieurs communs au même service
- Modalité d'inscription (mis en place du logiciel BL Enfance avec le portail famille)
- Délais d'inscription ou d'annulation aux services périscolaires et extrascolaires
- Restauration scolaire : En cas de maladie de l'enfant, possibilité de décompter les repas non pris sur présentation d'un justificatif médical.
- Interdiction d'utilisation des téléphones portables au sein des services périscolaires et extrascolaires

Après un avis favorable de la commission scolaire en date du 18 Mai, le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité, les nouveaux règlements intérieurs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires applicables à compter du 02 Septembre 2021.

9. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Quotité	Modification	Date d'effet
Adjoint Technique	C	Temps plein	Suppression	01/06/2021
Adj. technique ppal 2 ^{ème} classe	C	Temps plein	Création	01/06/2021
ATSEM ppal 1 ^{ère} classe	C	33/35 ^{ème}	Suppression	01/09/2021
Agent de maîtrise	C	33/35 ^{ème}	Création	01/09/2021

10. Affaires diverses

- Organisation semaine scolaire – rentrée 2021 : La dérogation pour l'organisation de la semaine d'école à 4 jours arrive à son terme le 06 Juillet 2021. Une demande doit être reformulée auprès de l'Education Nationale pour le maintien de la semaine à 4 jours.

Les conseils d'écoles seront amenés eux aussi à exprimer leur souhait pour la rentrée prochaine.

La commission scolaire émet un avis favorable au maintien de la semaine scolaire à 4 jours, considérant que les transports scolaires sont déjà actés pour la rentrée prochaine. Le Conseil Communautaire décide de suivre l'avis de la commission scolaire.

- Renouvellement CTG et Diagnostic CLS : Mme Céline DUPRÉ, Vice-Présidente en charge des affaires sociales et de la jeunesse, informe l'assemblée que la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF en 2017 est arrivée à son terme le 31/12/2020 et qu'il convient de la renouveler pour les années 2021- 2025. La CTG est un nouveau mode de conventionnement obligatoire entre la CAF et les collectivités et remplacera à terme tous les Contrats Enfance Jeunesse en cours. Elle fixe des objectifs dans différents champs d'intervention (enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale). Ces objectifs doivent être fixés conjointement entre la CCPNL et la CAF après un diagnostic des besoins sur le territoire.
Le Contrat Local de Santé porté par le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais découle d'un diagnostic élaboré sur le territoire du Nord Loiret en 2017. Il nous est demandé de mettre en place pour 2022 une action d'accès aux droits dans le cadre de ce contrat. Pour ces 2 points (CTG et CLS), la commission « Affaires Sociales » sera sollicitée pour mener à bien ces 2 projets.

- Zonage Eaux Usées – Eaux Pluviales : Le Conseil Communautaire décide d'inclure les enquêtes publiques concernant les zonages Eaux Usées et Eaux Pluviales dans le PLUi.

- PLUi : Certains élus font remarquer que les cartes fournies par le cabinet URBEO sur lesquelles il est demandé aux communes d'émettre des remarques, sont assez anciennes et certaines zones sont mal référencées. Il aurait été souhaitable que le cabinet URBEO se déplace dans les communes pour vérifier sur place ces zones et plus précisément les dents creuses. Il est rappelé à l'assemblée que URBEO s'était déplacé dans les communes au début de l'étude il y a 3 ans. La crise sanitaire ayant retardé de plus d'un 1 an le déroulé des opérations. Des réunions sont prévues à l'attention des conseillers municipaux du territoire. URBEO viendra y expliquer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui a été travaillé sous le précédent mandat.
Afin d'avoir un retour au sein du conseil communautaire, il est demandé à ce que des vice-présidents ou des élus de la commission urbanisme participent à ces réunions.

Fin de la séance à 20h45

Jean Marc LIROT

Annick DECOUX

Dominique GAUCHER

Serge THIBAUT

Alain CHACHIGNON

Emmanuelle GAZANGEL

Danielle CHATELAIN

Patrick CHOFFY

Valérie LEBLOND

Martial BOURGEOIS

Stéphane MALON

Maria PANNEKOUCKE

Céline DUPRE

Vincent VANNIER

Pierre ROUSSEAU

Michel CHAMBRIN

Daniel POINCLOUX

Roselyne LACOMBE

Bertrand POISSON

André VILLARD

Jean Louis BRISSON

Chantal IMBAULT

Carole SANTERRE

Delphine BRUCHET